

# Ami entends-tu...

## **JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

**53**

1<sup>er</sup> SEMESTRE 1983

17<sup>e</sup> ANNEE

PRIX : 3 FRANCS



Un Congrès exceptionnel avec 1 200 délégués ; une ambiance extraordinaire, une volonté farouche de défendre notre Résistance, les droits de nos camarades et la Paix.

*Les  
Plus Belles  
Fleurs*



**G. POIDEVINEAU**

12, place Alsace-Lorraine M<sup>me</sup> LE BRETON Succ.  
LORIENT ☎ (97) 21.05.56

**AMIS DE LA RESISTANCE**

La publicité contribue à la parution  
d'«AMI entends-tu»

Un moyen de défendre votre journal :  
... **Achetez chez nos annonceurs !**  
et... participez à la vie du journal  
en nous adressant des articles ...

VENTE A MARGE REDUITE

**SAVICA  
CHAUSSURES**

Deux points de vente à LORIENT :

14, rue Poissonnière  
28, bd Franchet-d'Espérey

☎ 21-14-37  
☎ 64-45-41

**LOUEZ MOINS CHER ! véhicules et camping-cars**  
LORIENT - ☎ (97) 21-24-21

**s.a. Guy PÉDRONO**

LOCATION — TAXI — DEPANNAGE AUTO  
Quimperlé - ☎ (98) 96-18-38

24h/24 - dimanches et jours fériés

**TRANSPORTS**

**Goulias Frères**



LOCATION PELLETEUSES  
ET CHARGEURS



Rue Gérard-Philippe  
**LANESTER**

Téléphone 64.52.54



MAGASIN PILOTE  
Mobilier de France

**moysan**

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLÉ Angle Rue Thiers - Rue Mellac



SPÉCIALITÉS BRETONNES  
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS  
GATEAUX BRETONS  
GALETTES FINES  
— KATE MAD —

**LA GALERIE DU ROTIN**

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT — Téléph. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE  
CHAMBRES — LUMINAIRES  
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

# Les Délégués du Morbihan au Congrès National nous disent ...

Le Comité du Morbihan au Congrès National était représenté par huit délégués :  
Le docteur Thomas, Roger Le Hyaric, Louis Morel, Désiré et Gilberte Jaffré, Célestin Chalmé, Renée Le Bourvellec et Charles Carnac.

Tous ont participé activement aux travaux des commissions apportant leur contribution à la rédaction des résolutions et des documents adoptés en assemblée générale.

Au cours d'une rencontre à notre siège, je leur ai demandé de donner pour 'Ami entends-tu', leurs impressions, de préciser les objectifs définis par ce congrès particulièrement important. Voici tout d'abord pour l'ambiance, Charles Carnac.

Lorsque j'appris, comme les camarades du Bureau Départemental, la date et le lieu du Congrès National - Bourges, 15-16-17 Octobre - le moins que l'on puisse dire c'est que je n'étais pas follement enthousiasmé.

Le voyage, l'arrivée à Bourges dans une gare vieillotte, la ville elle-même entr'aperçue dans la voiture du responsable de l'accueil, n'avaient en rien atténué ma méfiance.

Ensuite, arrivée au Palais des Congrès dans une agitation un peu désordonnée mais quand même sympathique.

Puis, tout à coup, comme certains matins d'été sur nos côtes bretonnes, quand sous l'effet du soleil, le brouillard se dissipe, je découvris quelque chose d'exceptionnel.

Une salle archi comble (environ 1 200 personnes) dans une ambiance extraordinaire, des délégations de tous les coins de France attendant l'arrivée du Ministre et des Personalités et les accueillant avec une chaleur et une dignité exemplaires.

Et tout au long de ce Congrès, que ce soit à la Réunion plénière d'ouverture, aux Réunions de travail ou au Banquet final, cette expression d'une volonté farouche de défendre notre Résistance, les droits de nos camarades, enfin tout ce qui nous attache à l'A.N.A.C.R.

Vous pourrez vous reporter aux interviews des autres délégués, ainsi qu'à la lecture des résolutions pour le détail des discussions, mais je voudrais, à travers ces quelques lignes, vous faire sentir ma conviction d'une A.N.A.C.R. plus jeune et vivante que jamais, malgré les ans, et vous lancer un appel pour que le Congrès de Bourges, le plus beau depuis la Libération, soit suivi d'autres encore plus représentatifs d'une A.N.A.C.R. toujours florissante.



Les délégués du Morbihan à la commission des droits. Le docteur Thomas, Louis Morel, Célestin Chalmé et Renée Le Bourvellec.

## La question des droits

**Renée LE BOURVELLEC** qui a participé aux travaux de la Commission :

«Le Ministre a accepté le principe de la décentralisation pour l'attribution des cartes C.V.R. et Ancien Combattant. Nous demandons que les commissions départementales qui vont être constituées soient composées en fonction de la représentativité des Associations. Tel n'était pas le cas jusqu'à présent.

... Nous demandons aussi que soit reconnu le principe de la permanence du risque volontairement encouru par les résistants et ceux qui les ont aidés.

... Précisons que notre action a été payante puisque le décret ministériel concernant la prise en compte des services dans la Résistance par tous les régimes de retraite a enfin été signé.»

## Le budget des A.C. et le rapport constant

**Roger LE HYARIC** :

«Les pensions d'invalidité et de veuve de guerre ont pris un retard important. Un premier pas a été fait en 1981 vers les 14,26% de rattrapage promis. L'insuffisance du budget des Anciens Combattants a été soulevé. Un amendement accroissant les crédits de 300 millions de francs a été adopté sur proposition du Ministre M. Laurein qui a promis de développer l'effort de solidarité nationale à l'égard des victimes de guerre et des A.C. - Affaire à suivre...»

## La Paix et le Désarmement

**Célestin CHALME** :

«Nous avons constaté une identité de vues entre nous et les invités de la Fédération internationale des Résistants.

...En luttant pour la libération de la France, nous luttons aussi pour la Paix. L'A.N.A.C.R. continue ce combat indispensable et la motion adoptée à l'unanimité par le congrès reprend les grands principes du message de Rome diffusé par toutes les organisations internationales d'Anciens Combattants.

...Notre Congrès National a émis le souhait que le gouvernement français joue un rôle efficace à l'O.N.U. pour la Paix et le Désarmement, pour obtenir l'arrêt des conflits armés par voie de négociation.»

## Et les criminels de guerre ?

**Charles CARNAC** :

«Une motion a été adoptée pour l'extradition de Klaus Barbie, assassin de résistants et bourreau de Jean Moulin. Nous apprenons que Barbie a été arrêté par le gouvernement démocratique Bolivien. Le bourreau a été extradé en France sur le lieu de ses crimes.

C'est en France que les crimes ont été commis ; c'est en France qu'il doit être jugé et condamné.»

## Connaissance et enseignement de la Résistance

**Louis MOREL** :

«'France d'abord' a publié l'important document adopté au congrès. Il appartient aux comités locaux et départementaux d'agir afin que cette période importante de notre histoire soit connue et appréciée par les jeunes générations.

L'enseignement de la Résistance doit se faire à l'école, c'est primordial.»

**Question : Les Jeunes s'intéressent-ils ?**

**C. CHALME** :

«Absolument et le concours de la Résistance est très apprécié. Récemment des étudiants de la Fac. de Rennes ont demandé à rencontrer l'A.N.A.C.R.. La télévision peut également jouer un grand rôle dans ce domaine.

## Le droit d'agir en Justice

**En Bretagne, des monuments ont été profanés, les diffamations et injures contre la Résistance se multiplient ; on assiste à une resurgence du nazisme ; qu'en pensez-vous ?**

**Nos délégués au congrès sont unanimes pour répondre :**

«Ces actes inqualifiables doivent être réprimés sévèrement. A ce sujet notre congrès départemental et notre congrès national ensuite demandent que soient reconnus aux associations d'A.C. et Résistants les droits d'agir en justice.»

## A propos d'amnistie

**nos délégués répondent :**

«Là aussi, le congrès a été très clair, L'amnistie et la réhabilitation des dirigeants de l'O.A.S. qui se sont rendus coupables de crimes de sang et qui se sont dressés contre la République sont incompréhensibles, alors que d'Anciens Résistants condamnés pour des actes de Résistance n'ont toujours pas été rétablis dans leurs droits. Nous exigeons cette restitution pour nos camarades.»

## En conclusion

«Ce fut un Congrès extraordinaire. Il nous reste à poursuivre notre tâche pour une A.N.A.C.R. encore plus forte, rassemblant sans distinction d'opinion ni de croyance tous les Anciens Combattants de la Résistance. Nombreux dans notre département, ils ont leur place à nos côtés.»

Interviews recueillis par Jean MABIC.

# EXPOSITION COMMÉMORATIVE des guerres 14 - 18 et 39 - 45 à CARNAC

Une intéressante exposition sur les guerres 1914-1918 et 1939-1945 s'est tenue à Carnac du 11 au 24 Novembre dans les locaux du Centre Administratif.

Cette exposition, dont la plus grande partie était consacrée à la Résistance et à la Déportation, a été réalisée à partir d'éléments prélevés au Musée de Saint-Marcel, par M. LE CHANTOUX, conservateur.

M. Jussieux, président du Comité d'entente des Associations d'Anciens Combattants de Carnac a présidé la cérémonie inaugurale le 11 Novembre. Parmi les personnalités présentes, M. BONNET, maire de Carnac, M<sup>me</sup> LATAPIS, adjointe au maire de St-Marcel, M. TEXIER, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Carnac et conseiller général, de nombreux conseillers municipaux, M. R. HYARIC, président de l'A.N.A.C.R., M. Raymond QUEUDET, président départemental de la F.N.D.I.R.P., M. Charles CARNAC, secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R., M. le commandant LE GUYADER de Quiberon, M. le commandant THOMAS de Carnac, M. l'adjudant chef LE BIVIC de la gendarmerie de Carnac, MM. les présidents des sections d'A.C. de Carnac, M. LE NAVENTURE président de la section A.N.A.C.R. d'Etel et bien d'autres personnalités que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

Trois allocutions furent prononcées. La première par notre camarade A. LE MEITOUR, président de la section de Carnac de l'A.N.A.C.R. Après avoir évoqué la lutte des résistants contre l'idéologie et la barbarie hitlérienne, il rendit un hommage particulier à ceux qui payèrent de leur vie la reconquête de la liberté.

«Pour barrer la route à la guerre, il nous faut tous ensemble agir avec fermeté et persistance. Ainsi nous resterons dignes de leur sacrifice et nous accomplirons leur dernier vœu en sauvant la Paix.»

Il appartenait au Maire de Carnac de faire l'historique des deux grandes guerres. 1914-18 où 150 000 Bretons trouvèrent la mort, et 1939-45 marquée par la période héroïque de la Résistance.

M. Bonnet s'attacha plus particulièrement à rappeler les actions courageuses des maquisards et des nombreux résistants anonymes.

«Le département du Morbihan a apporté sa sanglante contribution à la victoire à travers près de 5000 tués, dont 1000 victimes civiles et 300 déportés. 16 communes étaient déclarées sinistrées.»

M<sup>me</sup> Pierre LATAPIE, adjointe au maire de Saint-Marcel, déportée à Ravensbrück, devait préciser les projets concernant le Musée de la Résistance Bretonne qui sera réalisé dans sa commune.

«Il s'agit d'édifier un Musée de la Résistance Bretonne qui ne soit pas une simple compilation d'objets et de souvenirs inanimés, mais une fresque historique et une reconstitution aussi vivante que possible des événements de cette époque 'comme si on y était !!!' Cela, afin de permettre aux jeunes générations de comprendre ce qui s'est passé de 1940 à 45 ; la façon dont les Français ont vécu l'Occupation ; les différents choix qui ont été les leurs ; comment la Résistance est née, s'est développée, a combattu ... et les rigueurs de la répression !

Un groupe d'historiens travaille déjà sur le projet intérieur du Musée pour donner, des faits, une information aussi exacte que possible ; car nous souhaitons vivement que ceux qui ont vécu ces heures ne se sentent pas trahis et que les autres puissent avoir une approche aussi objective que possible des événements et de leurs répercussions.

Dans ce but, toutes les ressources de l'audio-visuel et les techniques les plus modernes seront utilisées à l'intérieur du Musée pour faire naître l'intérêt chez les visiteurs et faciliter son légitime désir d'information.

En conclusion, dans sa forme définitive, notre ambition est que ce Musée rayonne largement sur toute la Bretagne, non seulement par le nombre des visiteurs, mais aussi par des expositions temporaires fixes ou itinérantes selon la demande, afin que demeure vivante dans les esprits cette page de notre histoire et que les jeunes y trouvent matière à se passionner.»

## Assemblées Générales des comités locaux de l'A.N.A.C.R.

Le début de l'année est l'occasion pour tenir les assemblées générales. Les comités locaux de l'A.N.A.C.R., qui ont organisé leur assemblée de reprise des cartes, ne manqueront pas d'en faire un compte-rendu pour «Ami entends-tu».

— PLUVIGNER a tenu son assemblée le 30 Janvier.

— La section d'HENNEBONT, le 6 Février.

**Sont prévues :**

Les assemblées de

— PONTIVY, le 20 Février ;

— RIANTEC, le 20 Février ;

— LORIENT-LANESTER, le 27 Février, au Palais des Congrès à Lorient.

## NON à la réhabilitation de PETAIN

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance communique :

A l'occasion des discussions parlementaires sur les généraux putschistes d'il y a vingt ans, s'est amorcée une nouvelle campagne qui tend à absoudre Pétain.

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance dont Jacques DEBU-BRIDEL, membre fondateur du

Conseil National de la Résistance est président délégué, tient à rappeler avec force le message qu'elle adressait le 16 Avril 1981 aux principaux candidats à l'élection présidentielle :

«La fidélité à la Résistance et à la Victoire implique le refus définitif de toute mesure tendant à justifier la trahison et à réhabiliter sous quelque forme que ce soit, l'ex-maréchal Pétain, condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi.»

Paris, le 23 Octobre 1982.

## Diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau

Suite à la délibération du conseil départemental des Anciens Combattants, réuni le 15 Octobre 1982 en séance plénière, le Préfet, commissaire de la République, a pris un arrêté désignant les délégués pour constituer la commission d'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau. Les membres du conseil départemental des Anciens Combattants et victimes de guerre dont les noms suivent, sont désignés :

**Membres Titulaires :**

— M. LE HYARIC Roger - 57, rue Monistrol, 56100 Lorient

— M. LE MORILLON Pierre - 2, rue Guy Rouxel, 56000 Vannes

— M. PICHARD François - 11, rue du Narhouët, 56000 Vannes

**Membres Suppléants :**

— M. CHAZARD André - 37, rue W. Churchill, 56000 Vannes

— M. le colonel MICHEL Félix - 32, rue J. Gougoud, Vannes

— M. le colonel NOEL André - 9, av. Gal de Gaulle, 56640 Arzon

# PAGE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE DANS LE MORBIHAN

PLUMELIAU :

## 5 Juillet 1944 à «Coat Chuan»

La ferme de Coat Chuan fut le lieu d'un engagement entre patriotes et Allemands le 5 Juillet 1944.

Cet engagement fut sévère. Grâce au courage et à la détermination d'un ancien fusilier marin, Emile Bichelot de Berné, 19 cavaliers Allemands qui avançaient vers la ferme furent abattus à l'aide d'un fusil mitrailleur que notre ami maniait avec sûreté, sang froid et précision. (Après le sabordage de la flotte à Toulon le 27 Novembre 1942, beaucoup de marins bretons s'engagèrent dans la Résistance.)

Les Allemands surpris et décontenancés par cette attaque aussi subite que violente réagirent, mais un peu tard.

La 3<sup>e</sup> compagnie décrocha en bon ordre sans aucune perte.

Le village de Coat Chuan fut brûlé entièrement par les Allemands qui semaient la désolation et la terreur partout où les patriotes se manifestaient.

## 6 Juillet 1944 - Moulin du Rhun

Ce jour là, la compagnie Le Bouëdec ayant été attaquée la veille au village de Coat-Chuan, la liaison avec le PC du bataillon n'avait pu être établie.

Le 6 Juillet, le commandant Jacques, se rend sur les lieux en compagnie d'Odette, secrétaire du PC. En cours de route, ils rencontrèrent Denis Cravier et continuèrent leur route vers le village de Coat Chuan. Avant la ferme, le groupe de «trois» rencontre l'agent de liaison Lancelot (alias Langlais) de la compagnie Jean Cabellec qui, inquiet après l'attaque du maquis de la veille, venait à son tour aux nouvelles.

Après concertation et aucun signe de vie ne se manifestant dans la ferme, ils décidèrent de se séparer pour aller visiter les lieux. Jacques et Langlais passent le talus de la prairie. Denis et Odette empruntent le chemin creux.

A peine s'étaient-ils séparés qu'une fusillade retentit. Le capitaine Jacques bondit vers le talus en se couvrant de son colt et revint vers Odette et Denis. Quant à Langlais, atteint par une rafale dans le dos, il fut tué sur le coup.

Les trois rescapés retraversèrent en courant le champ de blé vers le Moulin du Rhun où se trouvait François Hemon, responsable d'un groupe de maquisards.

Jacques fait le récit de l'escarmouche qui vient de coûter la vie à Langlais et demande de quitter le moulin car les Allemands ne tarderont pas à venir.

L'évacuation du moulin ne se fait pas assez vite. Quelques instants plus tard, les Allemands mitraillent tout ce qui bouge. François Hemon (alias Sabbas) est fauché par une rafale et le moulin est incendié.



François HEMON

Les corps de nos deux valeureux compagnons furent déposés le lendemain dans la vieille chapelle de Plumeliau. Ce furent des corps affreusement mutilés que les camarades eurent de la peine à reconnaître, car les Allemands s'étaient acharnés sur les corps de ces héros morts pour que vive la France.

Le récit nous a été laissé par notre regrettée amie Odette DORE, vaillante patriote.

SAINT-NICOLAS DES EAUX :

## LA CHAÎNE DE L'ÉVASION

Une grande figure de la Résistance vient de disparaître, notre ami Jean Le Merlus de Saint-Nicolas des Eaux. Nous rendons compte par ailleurs de l'hommage solennel qui lui a été rendu par ses camarades et par Roger Le Hyaric au nom du comité départemental de l'A.N.A.C.R. ; dans cette page nous évoquons l'histoire de cette chaîne de l'évasion dont Jean était l'un des principaux maillons.

C'est avec une légitime fierté que Jean évoquait cette partie de son activité de résistant. Sa maison de Saint-Nicolas servait en effet de refuge à des prisonniers, dont des officiers de l'Armée Rouge, qui suivaient une longue chaîne de l'évasion partie des chantiers navals de Saint-Nazaire, passant par Redon, la gare d'Auray et celle de Saint-Nicolas.

Les risques encourus étaient énormes pour tous ceux qui participaient à cette chaîne. Jean nous a précisé qu'un jour il avait juste eu le temps de «camoufler» deux prisonniers récemment arrivés, alors que les Allemands faisaient irruption chez lui.

14 mois avant le débarquement du 6 Juin 1944, la chaîne fut brisée au départ par des arrestations à Saint-Nazaire.

Quant aux évadés, ils se trouvaient en sécurité à Moustoir Remungol. Au mépris du danger, Jean et sa compagne Marie-Joséphine ont continué la lutte libératrice.

Notre département du Morbihan a été le théâtre de multiples actes de résistance contre l'occupant nazi. Le comité de rédaction d'«Ami entends-tu» demande aux comités locaux, aux membres du comité départemental de faire parvenir au siège, Cité Allendé à Lorient, les récits d'actes de patriotisme restés jusqu'à présent dans l'ombre, à l'exemple de notre ami Jean Le Foll, dont nous reproduisons les documents dans ce numéro.

Relatez aussi la vie de votre comité, ses activités, ses joies, ses peines ...

Vous contribuerez ainsi à rendre notre journal plus vivant, plus attrayant.

Au nom du comité de rédaction, je vous en remercie.

Jean MABIC

## Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R.

Co-Présidents : F. THOMAS - R. LE HYARIC - E. MAHEO

Vice-Président : G. LANDAY

Secrétaire : C. CARNAC

Secrétaires-Adjoints : C. CHALME - M. LE BOURLOT

Trésorier : D. JAFFRE

Trésoriers-Adjoints : J. BERTHO - L. CARO

Membres : J. BARACH - J. DINAHET - R. LE BOURVELLEC - L. MOREL - E. CARDIET

Commission de Contrôle Financier : J. JONCOURT - P. LE BOUART - A. TANGUY

# PLOUAY PENDANT LA RÉSISTANCE

**L**ES camarades qu'ils soient plouaysiens d'origine ou réfugiés à Plouay après les bombardements destructeurs de Lorient et qui ont participé activement à la Résistance dans ce secteur souhaitaient vivement que quelqu'un fasse revivre cette grande période de la Résistance Plouaysienne contre l'occupant et ses serviteurs de la milice. Après avoir lu «Le Morbihan en guerre» qui "ignore" notre commune et ses environs, je me suis décidé à réunir les témoignages et les documents pour notre journal "Ami entends-tu".

Jean LE FOLL

La Résistance dans Plouay et les alentours débuta vraiment en Juin 1943. Les camarades se souviennent de cette nuit du début juin où nous avions juré fidélité au Général de Gaulle dans le combat. Et ce serment nous unissait pour chasser l'ennemi de notre pays. C'était dans une lande entre Plouay et Meslan. Nous avions à peine 20 ans. Je me souviens de ce parachutiste très grand que nous entourions avec quelques officiers. Parmi eux, les commandants Pierre ICARE et Célestin CHALME. Leurs conseils furent précieux. Beaucoup de prudence, certaines méthodes à employer contre l'ennemi, attaques surprises. Nous appartenions dès cette réunion à la formation A.S. (Armée Secrète).



Jean LE FOLL  
après le maquis

Cette nuit là, pas question de rentrer à Plouay. Le couvre-feu étant fixé à minuit, nous risquions d'être pris par une des rondes des patrouilles allemandes. Un grenier de foin nous accueillait dans une ferme, très souvent, chez un oncle à Kerscoulic, où nous nous reposions quelques heures. Nous arrivions discrètement au petit jour à Plouay pour reprendre le travail à l'heure habituelle. Nos rendez-vous nocturnes étaient fréquents. C'était le début de notre organisation.

Les derniers mois de 1943 furent longs. S.T.O. pour certains, dénoncés à l'ennemi pour les autres, à la fin il était impossible d'approcher de la maison. Quelques-uns réussirent à rejoindre la France libre. Le premier fut Jean TOQUIN. Deux autres suivirent, Jean DANIEL et Pierre MOELO. Malheureusement ils ne revinrent pas. L'un fut tué en Italie, et l'autre en Alsace. Trois autres camarades tentèrent également de rejoindre la France libre, André GUERN, Jean LE MOUËL et Vincent TENIER. Dénoncés par des «collabos», ils furent arrêtés le 25 Octobre 1943 à Hennebont. Ils subirent les tortures des camps nazis. André GUERN n'en revint pas. Quant à Jean LE MOUËL et Vincent TENIER, ils rentrèrent très diminués de ces camps de la mort. Après cet échec, il fut décidé d'attaquer l'ennemi chez nous.



Au maquis de Calan - Juillet 1944

Sous l'impulsion de l'adjudant chef LE CAM, du docteur MORU et de Célestin CHALME le groupe FTPF de Plouay organise ses premières actions contre l'occupant.

Celles-ci consistent en la récupération des armes et des explosifs, le plus souvent sur des Allemands isolés. Cela fut le cas des sous-marins ennemis se rendant au repos au Château du sac en Guilligomarch. En Janvier 1944 : transports d'armes et d'explosifs ; récupération de bicyclettes stockées par l'occupant ; sur l'ordre de l'adjudant chef LE CAM, sabotage de la voiture du commandant TOD séjournant au Château de Pont-Calleck. Seulement blessé, il se tira d'affaire. Cette voiture sortait du garage Le Boulch, route du Faouet (garage aux trois-quarts requisitionné pour les Allemands). Sans l'intervention de l'adjudant chef

LE CAM, je pense que Jean LE BOULCH aurait eu des problèmes.

Pour moi et les camarades, plus question d'approcher de Plouay. Notre point de chute était la ferme de Kervranic ; l'on doit beaucoup à la famille KERMABON, surtout le «Tonton». Nous vivions dans les landes ayant fabriqué des abris contre les talus, pour nous protéger des rigueurs de l'hiver. Nous reprenions les sabotages. Enlèvement de rails dans le secteur d'Hennebont ; centrale électrique du Poteau Rouge en Caudan ; lignes téléphoniques et télégraphiques. En Mars 1944, après la mort de deux résistants du maquis de Cranne, une action punitive contre l'occupant et ses espions. En Mai, répartis en deux groupes nous enlevions des rails de chemin de fer sur la ligne Plouay-Lorient, et en gare de Plouay nous mettions hors d'usage à la dynamite trois locomotives à la barbe de la sentinelle ennemie.

Hélas, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 Juin 1944, étant rentrés chez nous pour changer de vêtements, sachant le débarquement proche, nous sommes victimes d'une dénonciation d'espions à la solde de l'occupant. Raymond HELLO, Joseph COTONNEC, Joseph GLOANEC, François VALY et l'adjudant chef LE CAM et peu après Vincent HELLO sont arrêtés. Le docteur MORU réussit à s'échapper après avoir sauté le mur de son jardin. Il resta caché une bonne partie de la nuit malgré une blessure à l'épaule. Quant à nous trois, Roger GUILLAOUIC, Joseph LE BAIL et Jean LE FOLL, nous avions eu le bonheur de nous trouver chez notre camarade Nicolas CARRE.

Nous apprenions que Plouay était encerclé. L'ennemi avait été prévenu par ses espions (Laumonier et les autres). La réaction de notre camarade CARRE fut rapide ; il nous conseilla de nous cacher dans un grand trou ayant servi à conserver la récolte de betteraves durant l'hiver. Ce trou étant rempli de paille, l'entrée fut camouflée pour le mieux également avec de la paille. Au court de la nuit, plusieurs soldats Allemands rodèrent aux abords ; nous retenions notre respiration, aucun de nous ne broncha, et vers le matin, avec l'aide de notre camarade Nicolas CARRE, nous apprenions que la route était libre. Trente minutes après, nous étions tous les trois à notre point de ralliement à Kervranic. C'est là que nous avons appris l'arrestation de nos amis.

(à suivre.)

# La garde d'honneur des amis disparus

## René CHAPON

Une foule nombreuse et recueillie a tenu à accompagner à sa dernière demeure notre ami René, dont les obsèques ont eu lieu à Moustoir-Remungol le 15 Janvier. Dans le carré formé par les drapeaux des associations d'anciens combattants, les éloges funèbres ont été tour à tour prononcées par M<sup>me</sup> Marand, amie de la famille, ancienne agente de liaison de 'Max', et par Georges Landay au nom de l'A.N.A.C.R.

Celui-ci a retracé la vie de celui qui fut aussi l'un de ses grands amis.

Né à la Chapelle Moche, dans la Manche, le 20 Juin 1922, René, lors de la débâcle, avait quitté son métier d'ouvrier teinturier à Granville, pour venir à Brest travailler dans une entreprise où il rencontra Maurice Podvin. C'est ainsi qu'il vint à Pontivy en 1942 et fit équipe avec des résistants notoires, tel 'Vincent' (Julien Guidard), Marcel Le Cocq, 'Petit Pierre'. Grâce à sa prudence, à sa débrouillardise, il permit au groupe pontivyen de survivre.

Il fut arrêté peu après Maurice Podvin, le 24 Juillet 1944,

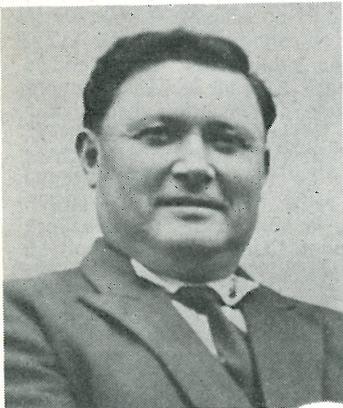


emprisonné à Pontivy, puis Vannes, avant d'être transféré à Fresnes et Villeneuve Saint-Georges pour n'être libéré qu'au début d'Août, sur le chemin de la déportation et, aussitôt, gagner la Bretagne afin de poursuivre le Combat.

Modeste, serviable, il laissera un grand vide au cœur de ses innombrables amis.

A son épouse, à ses enfants, nous présentons nos condoléances les plus sincères.

## Jean LE MERLUS DE SAINT-NICOLAS DES EAUX



Jean LE MERLUS

Jean LE MERLUS nous a quitté à l'âge de 73 ans. Ses camarades de l'A.N.A.C.R., la population de Saint-Nicolas des Eaux et des environs lui ont rendu un solennel hommage le 21 octobre dernier au Monument aux Morts de Pluméliau.

Cérémonie émouvante à la mémoire d'un patriote exemplaire, résistant de la première heure, comme l'a rappelé Roger Le Hyaric, président départemental de notre association.

«La disparition de Jean est cruellement ressentie par ses proches, ses compagnons d'arme, ses nombreux amis. Jean LE MERLUS est mobilisé en 1939, fait prisonnier, il s'évade et rejoint Saint-Nicolas des Eaux où il reprend son beau métier de sabotier.

Refusant la honte de la défaite et de la trahison, Jean va participer avec passion et courage à l'action organisée pour libérer notre Patrie profanée.

Membre du Front National dès 1942, il contribue à la préparation des éléments qui permettront le développement impétueux de la Résistance, en premier lieu la réalisation de l'union avec la paysannerie dont

l'accord est indispensable à la naissance et à la survie des maquis.»

Nous évoquons dans la page d'histoire, l'un des aspects de son action.

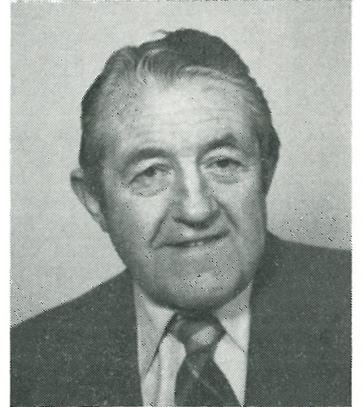
Roger Le Hyaric rappelle que l'héroïsme fut chose courante chez les simples gens de chez nous, hommes et femmes admirables comme Jean LE MERLUS et sa compagne Marie-Joséphine, solidaire dans la lutte victorieuse pour redonner à la France sa grandeur et sa fierté.

Après la libération, notre ami reprend ses outils et, avec la même modestie, continue à se dévouer pour son prochain. Président de l'Amicale Laïque, président de l'important comité régional de l'A.N.A.C.R.

Patriote et militant exemplaire Jean LE MERLUS était titulaire de la Médaille du Combattant

et de la Médaille du Combattant Volontaire.

Nous prions sa famille d'accepter nos sincères condoléances.



Jo CULAUD  
dont nous avons salué  
la mémoire.

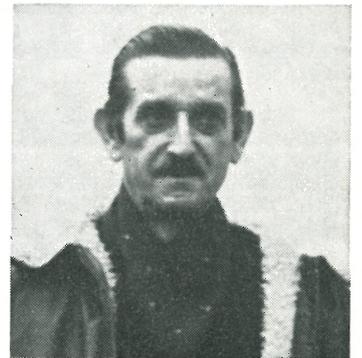
## Armand TOLEDO

C'est le 23 Octobre qu'au cimetière de Languidic a été inhumé Armand TOLEDO, au milieu d'une assistance nombreuse. L'hommage a été rendu à ce membre de notre Conseil départemental par le vice président de notre association Georges Landay.

Né à Nantes le 26 Juin 1919 dans une modeste famille bientôt émigrée dans l'Aisne à la recherche de travail, Armand, après de fructueuses études à la communale, entre en apprentissage aux scieries de Beautor. Il devient machiniste, puis rattrapeur, absorbant chaque jour, à pleins poumons, le souffle flamboyant de l'acier ...

Mobilisé à Laon le 1<sup>er</sup> septembre 1939, affecté au dépôt d'artillerie, puis spécialisé dans les transmissions. En mai 1940, il est dans l'Est et sera, le 14 juin, fait prisonnier à Troyes.

Alors a commencé son calvaire. Il durera jusqu'au 23 juillet 1945, subissant tous les sévices du Stalag IV C où, dès son entrée, il fera 3 semaines de prison avant de bénéficier d'un mois d'hôpital. Sa captivité sera constamment jalonnée de séjours à l'infirmerie, à l'hôpital les poumons de l'ancien rattrapeur, brûlés par l'acier, seront davantage marqués par les privations.



Des camarades de captivité rapporteront l'activité d'Armand pour organiser la Résistance dans le camp, les sabotages pour les Kommandos de travail, les liaisons avec des éléments de la Résistance Yougoslave.

A son retour, par Hagueneau, après une année de repos, il sera reconnu invalide à 100% et subira une thoracoplastie.

«Voilà le courage admirable d'Armand TOLEDO, un homme simple, modeste, serviable que vous avez côtoyé sans connaître son action de résistant» devait conclure Georges Landay.

## Gilberte JAFFRE

MEMBRE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL

Notre amie Gilberte nous a quitté la dernière semaine du mois de Janvier. Sa disparition laissera un grand vide au comité de Lorient-Lanester à la vie duquel elle participait aux côtés de son cher compagnon Désiré, notre dévoué trésorier départemental.

Ses camarades de l'A.N.A.C.R. venus de tout le Morbihan et aussi du Finistère, des Côtes du Nord, ont rendu un solennel et émouvant hommage le lundi 31 janvier au cimetière de Lanester. La plupart des sections étaient représentées avec leurs drapeaux, ainsi que les associations d'Anciens Combattants de Lanester.

Une foule imposante d'amis Lanestériens et Lorientais entourait le carré des drapeaux. Nous avons noté la présence de Jean Maurice, maire, conseiller général, les membres du bureau et du comité départemental de l'A.N.A.C.R.

L'éloge funèbre a été prononcé par Georges Landay, secrétaire départemental. Après avoir rappelé les origines de Gilberte, son mariage avec Désiré le 6 janvier 1939, il évoqua son action dans la Résistance.

C'est en janvier 1943 qu'elle adhère officiellement au Front National dont fait déjà partie Désiré. Réfugiés à St-Bartélémy après la destruction de Lorient, leur activité s'affermie.

D'abord avec Max (Emile Le Carrer), avec Gaston (René Le Pessec), Roger (Joseph Daniel) qui constituent le 1<sup>er</sup> état-major Front National F.T.P.



La mission principale de Désiré est de recruter, celle de Gilberte est d'abord le renseignement, puis des actions plus complexes et dangereuses.

La citation à l'ordre de la division qui lui a été décernée le 17 juillet 1945 exprime en ces termes son activité et ses mérites :

«Agent de liaison de l'état major départemental et chef du service social du maquis. Poursuivie par la Gestapo, elle a continué à parcourir les départements du Morbihan et des Côtes du Nord, prodiguant des soins aux blessés du maquis. A organisé un service de renseignements où elle a recruté des agents jusque dans les services de la Feldgendarmerie. Dénoncée à plusieurs reprises, a toujours réussi à déjouer les pièges de la Gestapo, faisant preuve d'un sang froid remarquable et d'un mépris total de la mort.»



Cérémonie émouvante au Cimetière de Lanester

Georges Landay rappelle que Gilberte a mené à bonne fin de nombreuses actions clandestines, sauvant des vies au péril de la sienne. Elle a permis au commandant Pierre (Roger Le Hyaric) d'échapper à une arrestation.

«Gilberte n'a jamais cessé le combat. Comme en 1943, elle avait mobilisé les ménagères de Pontivy, elle a milité à la libération au sein de l'ANACR dont elle est membre depuis

1945, participant à tous nos congrès, à la direction de notre comité départemental.»

Gilberte était titulaire de la Médaille de la Résistance, de la Croix de Guerre, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945.

Que notre cher compagnon, Désiré, ses enfants et toute sa famille trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus sincères.

## Jules LE OUAY

Un vieux camarade vient de nous quitter : Jules Marie LE OUAY, décédé le 25 janvier dans sa 82<sup>e</sup> année, a été inhumé le 27.

"Emule d'Hébert" à l'époque héroïque, il a gravi à la force du poignet tous les échelons qui lui ont permis d'accéder au grade d'agent technique de l' Arsenal.

Avec lui disparaît l'un des derniers témoins de l'ultime combat livré pour l'honneur, en

juin 1940, par l'amiral de Penfentanio aux cinq chemins de Guidel.

Notre ami qui était apparenté aux familles Oyaux, Le Moënnic, Ronnieux, avait poursuivi la lutte contre l'envahisseur partout où il se trouvait, et c'est un dévoué résistant que nous perdons. A ses obsèques l'ANACR était officiellement représentée par Georges Landay. «Ami» renouvelle ses condoléances à toute sa famille.

## Marcel GLAIS

Marcel GLAIS est né le 7 avril 1904 à Pontivy où ses parents, rue du fil, tenaient un café. Sportif dès le plus jeune âge, «casse-cou» à l'occasion, c'est vers la mécanique qu'il s'orientera.

Après son mariage avec Fleur, il installe en 1927 un garage à Naizin. Mobilisé en septembre 1939 à Tours dans une unité du Génie, il participe en Alsace à la campagne de France et, lorsqu'en une guerre éclair l'Allemagne nazie enfonce toutes les défenses de cette grande nation qu'est la France, Marcel sorti du tourbillon, se retrouve dans le midi. En juillet 1940, il regagne Naizin et pour l'impétueux Marcel, commence une longue attente. Enfin, en 1942, Naizin étant devenu l'un des sièges du 1<sup>er</sup> comité militaire régional des FTP, Marcel cotoie 'Max', 'Mario' (Marcel Le Du), 'Jean' (René Sépanno), 'Maguy' (Marguerite Lamy), 'Prosper' (Jean Le Maut), 'Raymond' (Maurice Podvin), Jim et Michel et bien d'autres.

Avec Léon Lamour, du Front National, il assumera d'indispensables liaisons en cette période où fourmillent tant de ferments au creuset de la lutte clandestine.

C'est lui qui, le 10 octobre 1942, avec Henri Coatmeur, le

regretté secrétaire de mairie, réceptionne Maguy, veuve de Gaëtan Lamy, fusillé le 21 septembre au Mont Valérien. Marcel sera une 'boîte aux lettres' et l'actif homme à tout faire du CMR. C'est lui aussi qui conduira le Docteur Ligot au nouveau P.C. de Réguiny et sera le dernier à avoir vu, pleins d'entrain et de gravité, Jim et Michel, le 14 avril 1944, avant le drame de la Boulaye.

Il assistera aux arrestations du 30 avril : 6 arrestations, 4 déportations dont ne reviendront pas son beau-père Charles Jaffré ni son copain Louis Le Mestique. Impuissant, il assistera aussi le 11 juillet au macabre défilé, à travers le bourg, d'Auguste Nicolas qui, le 13, tombera sous les balles ennemies à Kerbourhis en Reguigny.

C'est devant l'innombrable foule de ses amis que le 23 octobre Georges Landay, vice-président départemental, membre du Conseil National de l'ANACR devait rappeler les étapes de la vie de Marcel, auxquels tant de liens affectifs, tant de souvenirs communs le liaient.

Auparavant, notre camarade Joseph Tréhin, de la Chapelle Neuve, lui avait rendu hommage au nom de l'Amicale du 4<sup>e</sup> Bataillon FFI du Morbihan.

## Il y a un an ... Odette DORE

Il y a un an déjà, notre chère camarade Odette DORE disparaissait. Sa mort brutale, inattendue, avait été durement ressentie par ses enfants, sa famille, mais aussi par tous les membres de l'A.N.A.C.R. qui avaient su apprécier sa compétence et son dévouement à la grande cause de la Résistance.

Pour marquer cet anniversaire douloureux, une cérémonie émouvante dans sa simplicité s'est déroulée à notre siège départemental à Lorient.

Un des derniers portraits d'Odette a été posé, en bonne place, dans le bureau où elle avait tant travaillé à aider les anciens résistants, constituant leurs dossiers, mais aussi les réconfortant lorsqu'ils étaient dans la peine.

Après le dépôt de fleurs près du portrait, Louis Morel a salué la mémoire de notre chère Odette, associant dans son hommage Jos Le Beux et l'inoubliable commandant Jacques.



La cérémonie au siège de l'A.N.A.C.R.

## Emouvant hommage à Pierre HERGAULT



A Larmor - au Monument aux Morts  
l'A.N.A.C.R. a rendu un solennel hommage à Pierre HERGAULT  
membre de son comité d'honneur.

## Un grand succès de l'A.N.A.C.R. : LE DÉCRET INTERMINISTÉRIEL ENFIN SIGNÉ

Lors de sa réunion du 18 Décembre 1982, le Conseil Départemental du Morbihan de l'A.N.A.C.R., unanime, se félicitait du retentissement du Congrès National de Bourges et réclamait la réalisation rapide des promesses faites par M. LAURAIN, Ministre des A.C., lors de la séance d'ouverture.

Une première réalisation est obtenue avec la signature interministérielle du décret ci-dessous. Reste pour l'application, à tenir compte de ce que réclamaient les A.C. de la résistance du Morbihan dans leur résolution :

«Pour réaliser ces promesses avec plus de compétence et de justice, ils réclament qu'au plus tôt soient mises en place des Commissions Départementales représentatives de la diversité de la Résistance.»

### DECRETE :

Article 1<sup>er</sup> - L'article 2 du décret susvisé du 6 Août 1975 est complété comme suit :

«Les périodes de Résistance reconnues par cette attestation sont prises en compte pour leur durée réelle à partir de l'âge de seize ans pour la constitution et la liquidation des droits à pension **dans les régimes d'assurance vieillesse de base obligatoire, y compris les régimes spéciaux**, auxquels les intéressés étaient affiliés ou ont été ultérieurement affiliés.»

«Ces périodes ne donnent lieu ni à inscription sur les pièces matricules militaires ni à reconstitution de carrières.»

«Lorsque le temps correspondant en tout ou partie aux périodes de Résistance précitées est déjà rémunéré ou susceptible de l'être dans une pension de retraite, les intéressés peuvent demander à bénéficier de la rémunération la plus favorable. L'option une fois exercée est irrévocable.»

«Les dispositions prévues aux deuxième et troisième alinéas ci-dessus sont applicables, sous réserve que les intéressés ne relèvent pas des dispositions de l'article L. 265 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, aux personnes en activité et, pour compter de la date de leur demande, à celles déjà retraitées ou à leurs ayants cause dont les droits sont ouverts depuis l'entrée en vigueur de la loi du 21 Novembre 1973.»

Fait à PARIS, le 17 Décembre 1982,  
Pierre MAUROY.

## 10 MARS 1983 : Concours National de la Résistance et de la Déportation

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est fixé au jeudi 10 mars 1983. Il est ouvert aux élèves des classes terminales des lycées d'une part, aux élèves des classes de troisième des collèges et aux élèves des lycées d'enseignement professionnel d'autre part. Le concours est également ouvert aux élèves des classes de première qui auraient le désir d'y participer avec leurs camarades des classes terminales. Les élèves des établissements privés sous contrat peuvent y participer dans les mêmes conditions. En outre, les élèves des établissements agricoles (classes de LEP agricoles et terminales des lycées agricoles) sont admis à concourir.

L'année 1983 sera pour les résistants l'année Jean MOULIN. Il y aura quarante ans, en effet, que celui-ci a unifié les divers mouvements de Résistance dans le Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Puis, arrêté par la Gestapo, il a subi une mort atroce et courageuse. A tous points de vue, Jean MOULIN peut être considéré comme l'exemple le plus admirable du Résistant. C'est lui qui inspire les thèmes choisis par le jury national.

### I - NIVEAU CLASSES TERMINALES :

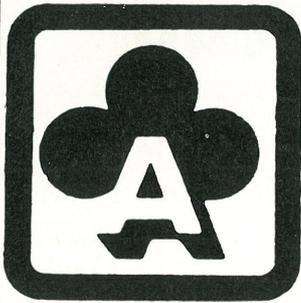
L'unité de la Résistance intérieure. Le rôle de Jean Moulin et du Conseil National de la Résistance (C.N.R.).

Durée de l'épreuve : 3 h 30.

### II - NIVEAU DE TROISIEME DES COLLEGES ET CLASSES DE LEP :

En quoi les héros de la Résistance tels que Jean Moulin et Pierre Brossolette méritent-ils que survive leur souvenir.

Durée de l'épreuve : 2 h 30.



VOTRE  
HYPERMARCHÉ



CROISSANTS



STATION SERVICE



CARTE BLEUE



CLES MINUTE

# CONCORDE

Cours de Chazelles - LORIENT - Tél. 21.09.45

votre quotidien du matin

**LA LIBERTÉ**  
*de Morbihan*

8, rue Clairambault, LORIENT

Téléphone : 21-10-18

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

**JEAN CHENU**

11, avenue de la Libération - HENNEBONT - Téléph. 65.25.24

Distributeur PHILIPS (la plus belle image couleur)  
Distributeur COMIX (RDA - URSS)

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

**HOTEL DE LA VALLÉE**

CAFE — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04



**LES VINS**  
**"ARCIBIA"**

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

**N. LE TEXIER**

Négociant - Eleveur

**LANESTER**

Tél. Lorient 76.04.12

Pour tous vos imprimés ...

imprimerie

**louis gautier**

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER

☎ 76-16-20

ASSURANCES

**D. RIVALLAIN**

6, Av. François Billoux, LANESTER ☎ 76-08-22

Menuiserie générale -:- Escaliers

**Armand GUÉGAN**

Z.A. de Lann-Gazec, LANESTER

☎ 76-25-05

